

VALLÉE DU RHÔNE

BIÈVRE

La Mission locale toujours mobilisée

L'accès à la Mission locale de la Bièvre est, lui aussi, interdit au public. Le directeur, Bruno Amy, s'est confié sur les moyens mis en œuvre pour assurer le suivi et l'assistance aux populations, dont la Mission locale a la charge.

Car celle-ci poursuit son activité. Elle continue d'accompagner les jeunes de 16 à 25 ans sortis du système scolaire et les bénéficiaires du RSA, dans toutes leurs démarches dans le domaine de l'emploi, de la formation professionnelle ou du social. Elle accompagne également les entreprises dans leurs projets de recrutement de jeunes, de maintien à l'emploi ou d'accès à la formation.

Ainsi, même en période de confinement, la Mission locale, partie intégrante du service public de l'emploi, fonctionne. « L'équipe s'est organisée et reste à la disposition des jeunes du territoi-

re », insiste le directeur, qui raconte comment la structure s'organise pour que son public ne reste pas sur le bord de la route.

Désormais, tout le monde travaille chez soi

Si l'accueil physique est devenu impossible, la structure reste donc opérationnelle et les conseillers poursuivent leur mission d'accompagnement. La Mission locale est une association, considérée comme membre du service public. À ce titre, le ministère du Travail stipulait que le service public de l'emploi devait se mobiliser et adapter son fonctionnement afin d'assurer la continuité de ses missions d'accompagnement des demandeurs d'emploi.

À la suite d'une réunion de crise organisée le 16 mars, le message communiqué à l'ensemble du personnel a donc été clair : la Mission locale maintient son activi-



Bruno Amy suit le déroulement du dispositif.

Photo Le DL/Gérard DE COHEN

té. Il a fallu s'adapter avec les moyens existants : ceux de la structure et ceux du personnel, précise le responsable, qui a pu compter sur la motivation de celui-ci afin de maintenir un lien au sein de l'équipe et surtout avec le public pris en charge. Ce lien social a permis, durant ce premier mois, de faire le point avec les jeunes en si-

tuation de précarité, précise la conseillère chargée de la Garantie jeunes. Des fonds d'aide aux jeunes ont aussi été déclenchés avec le conseil départemental.

En revanche, les démarches extérieures sont plus compliquées. Le référent Entreprises, en charge de l'emploi, continue malgré tout à positionner des jeu-

nes sur l'intérim et sur les emplois saisonniers.

Assurément, l'équipe de la Mission locale se met en quatre pour maintenir le lien avec ces jeunes, car l'enjeu est de taille. Mais le défi est parfois complexe, car le télétravail doit prendre en compte la présence de l'environnement familial de chacun.

Quoi qu'il en soit, tous se mobilisent pour préparer l'après confinement et anticiper le retour des jeunes vers l'insertion. « Une chose est sûre, les conséquences de cette situation inédite offriront peut-être aux Missions locales l'opportunité de développer de nouvelles modalités de travail avec la mise en place, notamment, de l'accompagnement des jeunes à distance ».

Gérard de Cohen

Contact téléphonique pour l'ensemble du territoire de la Bièvre : 04 74 79 18 18.